



Conseil économique et social

Distr. générale
25 mars 2015
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des statistiques des transports

Soixante-sixième session

Genève, 17-19 juin 2015

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la soixante-sixième session^{1,2}

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 17 juin 2015, à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Comité des transports intérieurs de la CEE et organes subsidiaires.
3. Collecte de données, évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports:
 - a) Système de classification des statistiques des transports;

¹ Pour des raisons d'économie, il est demandé aux délégations de bien vouloir venir à la session munies de leurs exemplaires des documents pertinents, ceux-ci n'étant plus distribués en salle. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans/main/wp6/transstatwp6agenda.html). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique (wp.6@unece.org), ou par télécopie (+41 22 917 0039). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l'ONUG (bureau C.337 au 3^e étage du Palais des Nations).

² Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans/registfr.html) et de le retourner au secrétariat de la CEE par courrier électronique (carole.marilley@unece.org), ou par télécopie (+41 22 917 0039) une semaine au moins avant la session. À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent se présenter à la Section de la sécurité et de la sûreté, située à l'entrée Portail de Pregny (14, avenue de la Paix), en vue de se faire délivrer un badge d'accès. En cas de difficulté, ils doivent joindre le secrétariat par téléphone (poste 740 30 ou 734 57). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse suivante: www.unece.org/meetings/practical.htm.

GE.15-06440 (F) 160415 160415



* 1 5 0 6 4 4 0 *

Merci de recycler



- b) Glossaire des statistiques des transports;
 - c) Questionnaire commun;
 - d) Statistiques des accidents de la circulation routière;
 - e) Questionnaire pilote sur la circulation routière;
 - f) Statistiques du transport intermodal.
4. Recensements de la circulation dans la région de la Commission économique pour l'Europe:
- a) Recensement 2015 de la circulation sur les routes E;
 - b) Recensement 2015 du trafic sur les lignes ferroviaires E.
5. Diffusion de statistiques des transports par la Commission économique pour l'Europe.
6. Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports.
7. Activités statistiques d'organisations internationales intéressant le Groupe de travail.
8. Programme de travail, évaluation biennale et plan de travail.
- a) Projet de programme de travail et évaluation biennale pour la période 2016-2017;
 - b) Projet de plan de travail pour la période 2016-2020.
9. Questions diverses:
- a) Indicateurs de productivité dans le transport ferroviaire;
 - b) Date de la prochaine session;
 - c) Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports.
10. Résumé des décisions.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point à examiner est l'ordre du jour.

Document: ECE/TRANS/WP.6/168.

2. Comité des transports intérieurs de la CEE et organes subsidiaires

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé des résultats de la soixante-dix-septième session du Comité des transports intérieurs (24-26 février 2015), et notamment des décisions qu'il aura prises concernant le recensement 2015 de la circulation sur les routes E, le recensement 2015 du trafic sur les lignes ferroviaires E, ainsi que de toutes autres activités de ses organes subsidiaires et du secrétariat de la CEE susceptibles de l'intéresser.

Document: ECE/TRANS/248.

3. Collecte de données, évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports

a) Système de classification des statistiques des transports

Le Groupe de travail souhaitera peut-être procéder à un échange de vues sur l'application de la NST 2007 afin de déterminer les meilleures pratiques. Les délégués ont été invités à informer le Groupe de travail de leur expérience en matière d'utilisation de la NST 2007 à la présente session.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi examiner le rapport de la réunion de l'Équipe spéciale chargée de la classification tenue au Ministère des transports de la République tchèque les 6 et 7 novembre 2014.

Le Groupe de travail sera informé de la correspondance entre la CN8 (version de 2014), la CPA 2008, la NST 2007 et la NST/R.

Documents: ECE/TRANS/WP.6/2015/6, Document informel WP.6 n° 1 (2015).

b) Glossaire des statistiques des transports

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner les définitions des routes nationales, des routes départementales et des voies communales et décrire ce qui devrait être inclus dans chaque catégorie. Les États membres sont priés de fournir des informations relatives à la composition du réseau routier dans leurs pays respectifs.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi examiner la définition de «Route 2+1». Le Groupe de travail a invité tous les États membres à soumettre des suggestions visant à améliorer ou à compléter le Glossaire.

Documents: Document informel WP.6 n° 2 (2015), Document informel WP.6 n° 3 (2015).

c) Questionnaire commun

À sa dernière session, le Groupe de travail a invité le secrétariat à préparer une version unifiée et simplifiée du questionnaire commun pour la présente session.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé de la disponibilité ou non des données recueillies par le biais du questionnaire commun sur les statistiques des transports.

Documents: ECE/TRANS/WP.6/2015/1, ECE/TRANS/WP.6/2015/2,
ECE/TRANS/WP.6/2015/3.

d) Statistiques des accidents de la circulation routière

Le Groupe de travail sera informé de la définition de «blessés graves» dans la base de données de la Commission européenne sur les accidents de la route.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé de la disponibilité ou non des données relatives aux accidents de la circulation routière.

e) Questionnaire pilote sur la circulation routière

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner le troisième tableau du questionnaire pilote sur la circulation routière.

Document: Document informel WP.6 n° 4 (2015).

f) Statistiques du transport intermodal

Le Groupe de travail sera informé des résultats de l'équipe spéciale d'Eurostat chargée des statistiques sur le transport intermodal.

4. Recensements de la circulation dans la région de la Commission économique pour l'Europe

a) Recensement 2015 de la circulation sur les routes E

Le Groupe de travail souhaitera peut-être demander l'application de la résolution relative au recensement adoptée par le Comité des transports intérieurs de la CEE (ci-après CTI) en 2014 (ECE/TRANS/240, annexe II), ainsi que des recommandations adressées aux gouvernements concernant ce recensement (ECE/TRANS/WP.6/2013/4 et Corr.1).

Documents: ECE/TRANS/240, annexe II, ECE/TRANS/WP.6/2013/4 et Corr.1.

b) Recensement 2015 du trafic sur les lignes ferroviaires E

Le Groupe de travail souhaitera peut-être demander l'application de la résolution relative au recensement adoptée par le CTI en 2014 (ECE/TRANS/240, annexe III), ainsi que des recommandations adressées aux gouvernements concernant ce recensement (ECE/TRANS/WP.6/2013/5).

Documents: ECE/TRANS/240, annexe III, ECE/TRANS/WP.6/2013/5.

5. Diffusion de statistiques des transports par la Commission économique pour l'Europe

Le Groupe de travail recevra des informations concernant la base de données des statistiques des transports de la CEE et l'état d'avancement des publications: Statistiques des accidents de la route en Europe et en Amérique du Nord et Statistiques des transports

de la CEE pour l'Europe et l'Amérique du Nord³ (publiées autrefois dans le Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord) et délais prévus pour leur publication.

6. Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé des activités du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports.

7. Activités statistiques d'organisations internationales intéressant le Groupe de travail

Le Groupe de travail souhaitera peut-être recevoir les rapports des représentants des organisations ci-après sur leurs activités en cours et futures dans le domaine des statistiques des transports:

- a) Commission européenne (DG MOVE);
- b) Commission européenne (Eurostat);
- c) Forum international des transports (ITF);
- d) Autres organisations internationales.

8. Programme de travail, évaluation biennale et plan de travail

a) Projet de programme de travail et évaluation biennale pour la période 2016-2017

Le Groupe de travail souhaitera peut-être rappeler qu'à sa soixante-quatrième session, en juin 2013, il a approuvé des indicateurs d'efficacité pour la mesure des résultats attendus en 2014 et 2015 (ECE/TRANS/WP.6/165, par. 54). Conformément à la décision du Comité des transports intérieurs d'examiner son programme de travail tous les deux ans, le prochain examen étant prévu en 2016, le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner et adopter son programme de travail pour 2016-2017, ainsi que les paramètres pertinents pour permettre son évaluation biennale.

Le projet de programme de travail pour 2016-2017 et les indications sur les réalisations escomptées figurent dans le document ECE/TRANS/WP.6/2015/4.

Document: ECE/TRANS/WP.6/2015/4.

b) Projet de plan de travail pour la période 2016-2020

Comme le Bureau du CTI l'a demandé, le Groupe de travail devrait réexaminer et approuver son traditionnel plan de travail sur quatre ans pour 2016-2020, en plus du programme obligatoire de travail et de l'évaluation biennale pour 2016-2017 (voir ci-dessus).

Le secrétariat a reproduit dans le document ECE/TRANS/WP.6/2015/5 le plan de travail adopté par le Groupe de travail le 19 juin 2013 (ECE/TRANS/WP.6/165, par. 54) et approuvé par le CTI le 27 février 2014 (ECE/TRANS/240, par. 105), en indiquant les suppressions, modifications et ajouts proposés, selon qu'il y a lieu.

³ Ces deux publications sont disponibles à l'adresse suivante: www.unece.org/transport/resources/publications/transport-statistics.html.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être revoir son plan de travail pour 2016-2020, aux fins de son adoption et de sa communication au CTI.

Document: ECE/TRANS/WP.6/2015/5.

9. Questions diverses

a) Indicateurs de productivité du transport ferroviaire

Le secrétariat du Groupe de travail des transports par chemin de fer de la CEE a transmis un document relatif aux indicateurs de productivité du transport ferroviaire pour information et observations.

Document: ECE/TRANS/WP.6/2014/6.

b) Date de la prochaine session

Le Groupe de travail sera informé des dates de sa prochaine session.

c) Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports

Le Groupe de travail souhaitera peut-être être informé des dates et des lieux des réunions sur les statistiques des transports qui se tiendront en 2015-2016.

10. Résumé des décisions

Selon la pratique établie et conformément à la décision du Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS/156, par. 6), à la fin de la session, le Président présentera brièvement les décisions prises. Après la session, le secrétariat de la CEE, en coopération avec le Président, élaborera un rapport sur les résultats de la session.
